

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION 2021

DE 0 A 150 000€	7%
DE 150 001 A 200 000€	6%
200 001 A 250 000€	5.5%
SUPERIEUR A 250 001€	5%

Programmes neufs : conditions négociées avec le promoteur selon le nombre de lots de 3% à 4% HT,

Les Honoraires sont à la charge du vendeur.

www.century21boiss-immobilier.com

Chaque agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

SAS AN2B IMMOBILIER au capital de 8000€ - RCS Créteil 812 241 040 – Code APE 7010Z
Carte Professionnelle : T. n°697 – Caisse de garantie CEGC 110 000€ TVA Intercommunautaire –
FR 038122410040

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.